



Tourisme, Patrimoine et Culture

RAPPORT ANNUEL
2024-2025

Tourisme, Patrimoine et Culture

RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

ISSN 978-1-4605-4425-9 (copie papier bilingue)

ISSN 978-1-4605-4426-6 (PDF : version française)

ISSN 2564-3452 (copie papier bilingue)

ISSN 2566-3460 (PDF : version française)

LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

De la ministre à la lieutenant-gouverneure

Son Honneur l'honorable Louise Imbeault

Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, reading 'Isabelle Thériault'.

L'honorable Isabelle Thériault
Ministre

De la sous-ministre à la ministre

L'honorable Isabelle Thériault

Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Madame,

Je suis heureuse de vous soumettre le présent rapport annuel qui décrit les activités du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, reading 'Hélène Bouchard'.

Hélène Bouchard
Sous-ministre

TABLE DES MATIÈRES

Lettres d'accompagnement	3
Message de la ministre	5
Message de la sous-ministre	6
Priorités du gouvernement	7
Faits saillants	8
Résultats en matière de rendement	11
Vue d'ensemble des divisions	17
Parcs	17
Tourisme	17
Sport et loisirs	19
Arts et culture	19
Patrimoine et musées	20
Services ministériels	20
Information financière	22
Résumé des activités de recrutement	25
Résumé des projets de loi et des activités législatives	27
Résumé des activités liées aux langues officielles	28
Sommaire des recommandations du Bureau du vérificateur général	30
Rapport conformément à la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	31

MESSAGE DE LA MINISTRE

Alors que j’amorce ma première année à titre de ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, je me sens énergisée et inspirée par la passion et la créativité des gens du Nouveau-Brunswick. Grâce aux récits, à la musique, à l’art, à la danse et à bien d’autres formes d’expression, nos communautés partagent fièrement leur culture et leur patrimoine avec le monde entier.

Je suis fière des réalisations de notre ministère au cours de la dernière année, particulièrement en ce qui a trait à l’établissement de partenariats avec des acteurs de l’industrie pour appuyer des projets essentiels. Parmi les faits saillants récents, mentionnons la sélection de la Ville de Moncton et de la région de Saint John pour accueillir les Jeux d’été du Canada de 2029, ainsi que le terrain de golf du parc provincial Mactaquac qui a été l’hôte du tout premier tournoi Omnium Explore NB, inscrit au calendrier 2024 du circuit des Amériques de la PGA. Ces événements mettent non seulement en valeur notre province comme destination de calibre mondial, mais ils rappellent également le rôle important du tourisme comme moteur économique.

En regardant vers l’avenir, je suis enthousiaste à l’idée de poursuivre la création de notre plan quinquennal sur la culture et le patrimoine. Je remercie toutes les personnes qui ont fourni des commentaires précieux lors du processus de consultation *Regard neuf*. Nous avons hâte de collaborer à des façons novatrices de tirer parti de nos forces et de rehausser le profil international du Nouveau-Brunswick en tant que destination de choix.

Ces réalisations n’auraient pas été possibles sans le dévouement exceptionnel de l’équipe ministérielle. Merci de m’avoir soutenue durant cette transition au sein de l’équipe de direction et d’avoir fait preuve de créativité et de résilience face à chaque défi. Votre engagement à établir des partenariats solides – que ce soit avec des organismes communautaires, des établissements culturels ou des entreprises touristiques – garantit la croissance de notre industrie d’une façon qui honore à la fois le patrimoine et l’innovation.

J’ai hâte de travailler avec les parties prenantes et les partenaires de l’ensemble du réseau au cours de l’année à venir.

A handwritten signature in black ink, reading 'Isabelle Thériault'.

Isabelle Thériault
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE

C'est un honneur d'assumer le rôle de sous-ministre et de me joindre à une équipe aussi passionnée par la préservation de notre patrimoine, l'enrichissement des expériences culturelles et le développement d'un secteur touristique durable pour notre province.

Nous avons réalisé des progrès remarquables au cours du dernier exercice. Nous poursuivons nos travaux dans nos musées et nos sites patrimoniaux, dont plusieurs ont bénéficié d'améliorations et de nouvelles expositions qui favorisent la participation des visiteurs et visiteuses et reflètent la diversité des récits de nos communautés.

Le tourisme de croisière continue de croître avec un nombre record de navires et de touristes qui stimulent les dépenses locales et créent des retombées économiques pour notre province.

Les investissements stratégiques de notre ministère en marketing et en création d'expériences renforcent notre position comme destination de choix et attirent un plus grand nombre de personnes.

Nous avons également fait des progrès en matière de modernisation et de simplification du processus de demande de subvention pour les résidents et résidentes du Nouveau-Brunswick qui peuvent désormais présenter leur demande en ligne grâce à *SmartSimple*.

Je suis reconnaissante de pouvoir travailler aux côtés d'une équipe aussi dévouée et talentueuse, dont les efforts rendent ces réussites possibles. C'est une période stimulante pour le secteur, et j'ai hâte de poursuivre sur cette lancée ensemble.

A handwritten signature in dark ink, reading 'Hélène Bouchard'.

Hélène Bouchard
Sous-ministre

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Au service des gens du Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) s'est concentré sur des priorités qui correspondent aux récits et aux solutions que nous entendons des résidents et résidentes de la province. Notre objectif est de changer la donne et d'améliorer la qualité de vie de toutes les personnes qui habitent dans cette province que nous sommes fiers d'appeler notre chez-nous. Ensemble, nous apprenons, nous grandissons, nous nous adaptons et nous découvrons des façons novatrices de faire des affaires. Le GNB concentre ses efforts sur les étapes nécessaires pour faire progresser ses priorités, et le travail est accompli chaque jour de façon plus efficiente et plus efficace. Les gens du Nouveau-Brunswick sont résilients, créatifs et compatissants. En travaillant ensemble, nous pouvons bâtir l'avenir meilleur que nous méritons tous. Le GNB accorde la priorité aux partenariats et mise sur la confiance et l'autonomisation des personnes et des organismes qui travaillent au plus près des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois afin d'obtenir des résultats.

Priorités

Le GNB se consacre à créer un avenir meilleur pour l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Pour faire avancer cette vision, plusieurs priorités ont été définies dans les domaines suivants :

- Soins de santé
- Vie abordable et logement
- Éducation
- Économie
- Environnement
- Gouvernement de confiance

Nous vous invitons à découvrir les engagements que nous avons pris dans chacun des domaines prioritaires, ainsi que les mises à jour sur nos réalisations et les indicateurs que nous utilisons pour mesurer notre succès. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site : gnb.ca/priorités.

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture s'est concentré sur les priorités stratégiques suivantes.

- La direction de l'Archéologie et du patrimoine a délivré 166 permis pour des recherches archéologiques sur le terrain, 5 permis pour des travaux paléontologiques sur le terrain, 16 permis pour la modification de sites archéologiques et 8 permis pour le patrimoine provincial en 2024. Ces travaux, de même que le processus d'examen réglementaire de la Direction, jouent un rôle essentiel dans la conservation du patrimoine du Nouveau-Brunswick, en plus de soutenir la recherche universitaire et l'aménagement responsable et de contribuer à l'économie de la province.
- Grâce au Programme d'emplois d'été dans les musées communautaires de la direction de l'Archéologie et du patrimoine, 118 étudiantes et étudiants ont été embauchés en 2024 dans 69 établissements à l'échelle de la province. Ces postes ont offert des occasions d'emploi enrichissantes tout en aidant les participants et participantes à acquérir des compétences professionnelles et à approfondir leur compréhension de l'histoire et du patrimoine du Nouveau-Brunswick. Ils ont également permis aux musées de la province de maintenir leurs portes ouvertes au public pendant la saison estivale achalandée.
- Travaux majeurs d'entretien et de restauration des infrastructures et des bâtiments historiques du Village historique acadien :
 - o Relocalisation et restauration du moulin Goguen
 - o Reconstruction du pont de la maison Blackhall
 - o Remplacement de la moitié du toit en cèdre de la ferme Doucet
 - o Remplacement de la moitié du toit en cèdre du moulin Riordon
 - o Remplacement de la moitié du toit en cèdre du moulin à doutes
 - o Remplacement d'une façade entière de l'hôtel Château Albert
 - o Installation d'un nouveau système de chauffage et de climatisation au Centre des visiteurs
 - o Réaménagement et modernisation des installations du Café-Bistro du Village
 - o Amélioration des installations du restaurant La Table des Ancêtres
- Grâce à un nouveau partenariat avec le Théâtre populaire d'Acadie, des camps de théâtre destinés aux enfants de 7 à 11 ans offrant une immersion dans l'histoire de l'Acadie au Nouveau-Brunswick se tiendront en juillet 2025 au Village historique acadien.
- Plus de 100 000 nuitées sont directement attribuables aux partenariats des campagnes conjointes de marketing de la direction de l'Industrie du voyage.
- Un total de 59 entreprises touristiques ont participé aux séances du Programme de préparation au marché de l'industrie du voyage et 12 entreprises touristiques ont pris part au programme de mentorat.
- Mise en place d'un processus d'accueil clair et structuré pour aider les membres du personnel à s'intégrer à l'organisme, à comprendre leurs rôles et responsabilités et à se sentir soutenus et bienvenus dès le premier jour.
- Avec la prise en charge directe de la gestion du parc provincial du sentier Fundy par le Ministère, les Ressources humaines ont collaboré avec la direction à la conception organisationnelle et au recrutement et à l'accueil de 35 personnes afin d'assurer le bon fonctionnement et l'administration efficace du parc.

- Mise en ligne d'un nouveau portail de demandes de subventions pour les directions des Arts et de la culture, ainsi que du Sport et des loisirs. Ce portail facilitera le processus de demande pour la clientèle et offrira un soutien administratif aux coordonnateurs et coordonnatrices de programmes.
- Mise en place d'une subvention pour la planification régionale pour l'activité physique dans les communautés et d'un Programme de développement de la main-d'œuvre en sport. Un total de 334 000 \$ a été investi pour renforcer la capacité à l'échelle communautaire.
- Sept possibilités de financement offertes par la direction du Sport et des loisirs ont mené à l'approbation de 339 demandes de subvention réparties parmi 88 initiatives provinciales et 251 initiatives communautaires ou régionales. Ces initiatives favorisent le soutien de base, l'activité physique, la participation à des activités sportives, le développement du sport et des loisirs, ainsi que la création de projets régionaux dans les domaines du sport, de l'activité physique et des loisirs.
- Nos parcs provinciaux ont accueilli des événements internationaux d'envergure, dont le tout premier tournoi de golf Omnium Explore NB du PGA et les jeux Kids Adventure Games au parc Mactaquac, l'Adrenaline Mountain Bike Festival de Crankworx au parc-vélo Sugarloaf et le Festival de sculptures de sable à la plage New River.
- Plus de 6 000 laissez-passer gratuits aux parcs provinciaux ont été remis en 2024 à des personnes détenant une carte de bibliothèque grâce au nouveau programme des bibliothèques du Nouveau-Brunswick. Un nouveau programme livré avec le ministère du Développement social a permis d'offrir 500 entrées gratuites à sa clientèle.
- Plus de 15,6 millions de dollars ont été investis dans des organismes, des initiatives et des événements artistiques et culturels qui ont permis aux artistes de gagner leur vie, à la population d'avoir accès aux arts et à la culture dans leur collectivité et aux arts et à la culture du Nouveau-Brunswick d'accroître leur visibilité, à l'intérieur comme à l'extérieur de la province.
- Réalisation de cinq projets d'art public par trois artistes du Nouveau-Brunswick pour le nouveau Centre Espoir et Équilibre à Campbellton. Mise en valeur du travail des artistes néo-brunswickois et diffusion de l'art auprès des communautés et de la population de la province grâce à la Politique d'art public du Nouveau-Brunswick.
- Expansion du site Web du Registre des artistes du Nouveau-Brunswick afin d'inclure les districts scolaires francophones. Le registre en ligne est désormais utilisé pour soutenir à la fois le programme CRÉARTS destiné aux districts scolaires francophones et le Creative Arts Grant Program (anciennement le programme Artistes à l'école) pour les districts scolaires anglophones. Cet outil favorisera l'accessibilité et encouragera la participation des enseignants et enseignantes, des écoles et des artistes. Le registre compte actuellement 183 artistes prêts à réaliser des projets avec les écoles.
- En collaboration avec les villes de Fredericton, de Moncton et de Saint John, la direction des Festivals et des événements a lancé avec succès la marque Rencontrer.Connecter.Explorer NB pour appuyer les efforts de croissance du secteur des congrès et des réunions sur ces marchés.
- En collaboration avec les grandes municipalités, élaboration et mise en œuvre d'une norme plus élevée pour les rampes de mise à l'eau municipales pour embarcations motorisées. Il pourrait s'agir, par exemple, de postes de lavage contre les espèces envahissantes ou d'élévateurs pour les personnes à mobilité réduite.
- Mise en place d'un fonds pour le développement Web et d'un fonds pour la création de contenu afin de permettre aux exploitants et exploitantes de mieux mettre en valeur leurs entreprises et d'accroître ou d'améliorer leur présence en ligne.

- Tourisme Nouveau-Brunswick est devenu partenaire de la stratégie, du plan de mise en œuvre et du plan financier pour le corridor touristique de l'UNESCO au Canada atlantique (projet pilote). Les partenaires fédéraux, provinciaux et régionaux ont rédigé conjointement un plan d'action prioritaire panatlantique et ont obtenu des fonds pour soutenir sa mise en œuvre en 2025-2026.

RÉSULTATS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

Résultat n° 1 – Nuitées de camping dans des parcs provinciaux

Cette mesure recense le nombre de nuitées de camping vendues dans les parcs provinciaux.

Pourquoi est-ce important?

Les parcs provinciaux constituent une destination privilégiée de loisirs et de tourisme. Depuis la pandémie de la COVID-19, l'importance et les bienfaits du camping et du temps passé en plein air ont été rehaussés en raison des restrictions de voyage antérieures et de la hausse des pressions. Les nuitées de camping vendues représentent également la source de revenus la plus importante pour les parcs provinciaux et sont essentielles au rendement financier.

Rendement général

Le nombre de nuitées de camping continue d'augmenter, et les commodités et la programmation dans les parcs s'améliorent afin d'enrichir l'expérience des visiteurs et visiteuses.

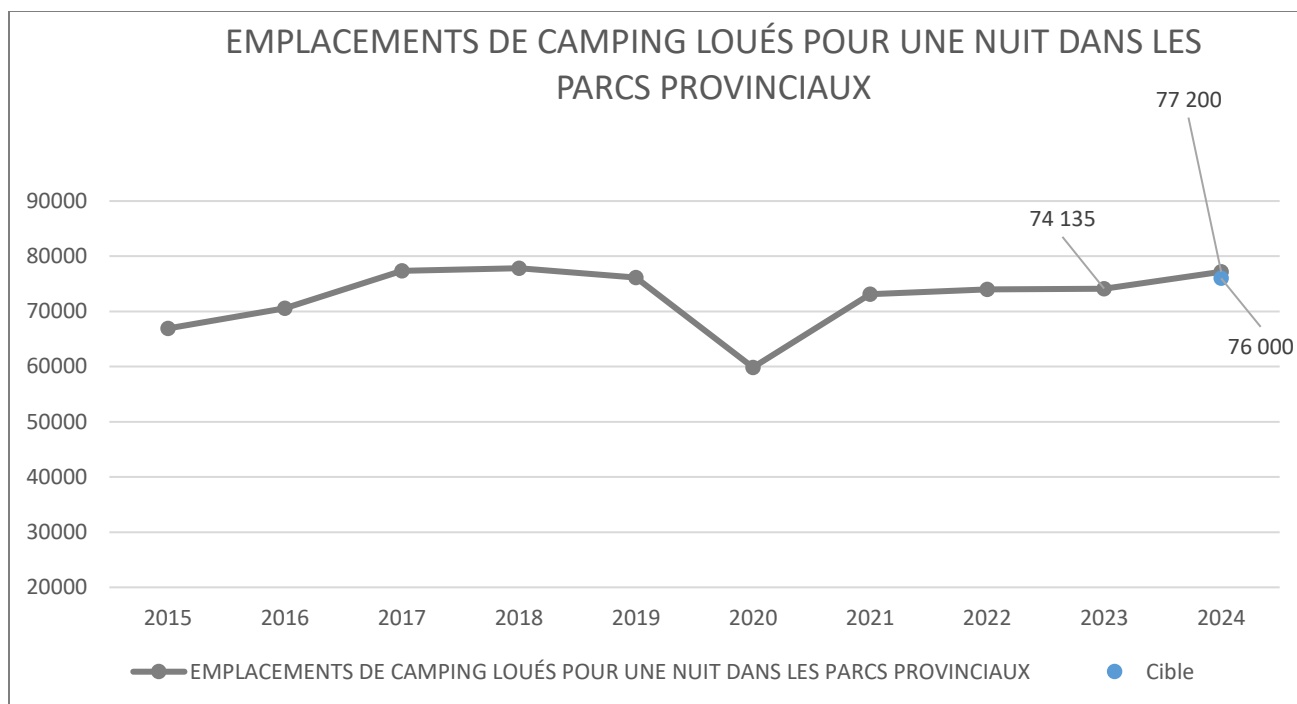
Initiatives ou projets entrepris pour atteindre le résultat

- Prolongation de la saison dans plusieurs parcs
- Campagnes de marketing réservées aux parcs
- Sondages en ligne auprès de la clientèle après leur visite afin de recueillir leurs commentaires et d'améliorer l'expérience de camping

Référence : 73 161

Cible : 76 000

Chiffres réels : 77 200 visites en 2024



Résultat n° 2 – Nombre de nuitées vendues dans des établissements d’hébergement

Les nuitées dans des établissements d’hébergement correspondent au nombre de chambres d’hôtel et de motel vendues aux personnes qui voyagent au Nouveau-Brunswick.

Pourquoi est-ce important?

Le nombre de nuitées dans des établissements d’hébergement constitue un indicateur important du nombre de touristes et de résidents et résidentes de la province qui voyagent au Nouveau-Brunswick, ainsi que de l’état de santé globale de l’industrie touristique.

Rendement général

En 2024, le tourisme au Nouveau-Brunswick a généré 2,5 milliards de dollars en dépenses des visiteurs et visiteuses.

Le nombre de nuitées d’hébergement vendues a continué d’augmenter dans la province, enregistrant une hausse de 5 % en 2024 par rapport à 2023.

Le nombre de nuitées vendues a désormais dépassé les niveaux d’avant la COVID en 2019.

Initiatives ou projets entrepris pour atteindre le résultat

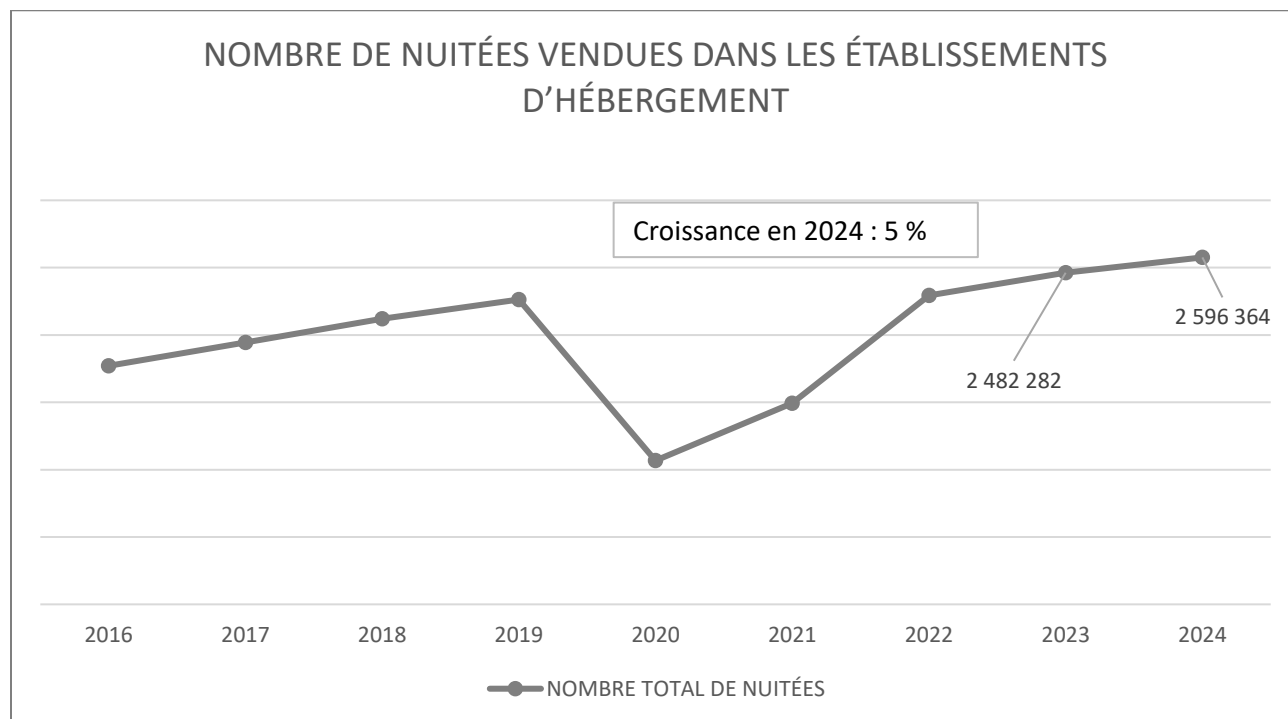
- Prolongation de la saison dans les parcs provinciaux
- Campagne de marketing permanent
- Campagne automnale en partenariat avec Destination Canada
- Campagne de chasse et pêche
- Campagne de marketing en co-investissement

- Programme de développement Web

Référence : 2 482 282

Cible : Augmentation de 4 % (l'équivalent de 100 000 nuitées supplémentaires)

Chiffres réels : 2 596 364 (augmentation de 5 % – l'équivalent de 114 082 nuitées vendues)



Résultat n° 3 – Nombre d'occasions pour les artistes professionnels dans les secteurs des arts et de la culture

Nombre d'occasions offertes aux artistes professionnels grâce aux subventions accordées par le Ministère.

Pourquoi est-ce important?

Le gouvernement s'engage à soutenir les artistes et à rendre les arts plus accessibles à la population du Nouveau-Brunswick. Cet engagement contribue à améliorer le bien-être socioéconomique des artistes professionnels, tout en offrant aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises davantage d'occasions de profiter des arts, ce qui rehausse leur bien-être général et leur qualité de vie.

Rendement général

Il y a eu 6 647 mandats ou occasions pour des artistes professionnels, ce qui reflète l'engagement du gouvernement à accroître le revenu et le statut socioéconomique des artistes.

Grâce à 253 projets financés, 165 organismes artistiques et culturels ont été soutenus, rejoignant 37 collectivités.

Selon les rapports soumis au gouvernement, ces projets ont rejoint plus de 1,3 million de participants, participantes, spectateurs et spectatrices.

Les rapports de 2024-2025 établiront une base de référence afin de permettre le suivi des progrès futurs.

Initiatives ou projets entrepris pour atteindre le résultat

- 10 341 087 \$ en soutien financier distribués par l'intermédiaire de programmes de subventions
- Initiatives d'art public, collection ArtNB et ententes de partenariat
- Collaborations avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour promouvoir la présence d'artistes dans les écoles en lien avec les objectifs gouvernementaux visant à soutenir les artistes et à accroître l'accès aux arts

Référence : Un total de 6 647 occasions pour les artistes professionnels ont été rendues possibles grâce à un financement de 10 millions \$.

Cible : L'objectif annuel concernant le nombre d'opportunités offertes aux artistes grâce à des financements sera fixé dans le cadre de la planification stratégique pour 2025-2026.

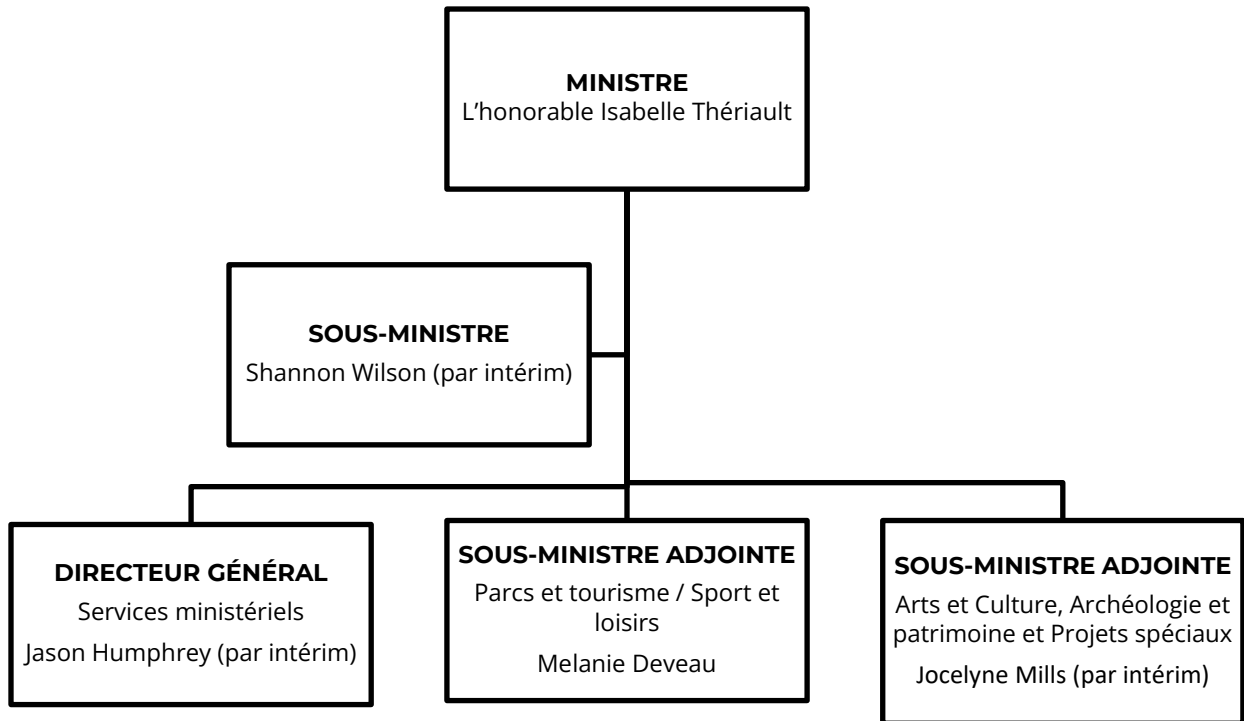
Chiffres réels : Sera reflété dans les résultats de l'année prochaine en fonction de l'objectif fixé dans l'exercice de planification stratégique 2025-2026.

SURVOL DES OPÉRATIONS DU MINISTÈRE

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture est responsable de la promotion et de la préservation de la culture, du patrimoine et des destinations du Nouveau-Brunswick. Nous cultivons la fierté d'appartenance auprès de la population et nous inspirons les touristes à profiter de la beauté naturelle de notre province tout en célébrant sa riche mosaïque culturelle – que ce soit au moyen d'expériences uniques ou en explorant notre passé.

Par l'intermédiaire de programmes de financement, de services consultatifs et de planification stratégique, nous soutenons les collectivités et les entreprises et organismes locaux dans leur développement et leur croissance. Nous travaillons en étroite collaboration avec des parties prenantes et partenaires de l'ensemble du gouvernement afin de soutenir les occasions d'apprentissage et le perfectionnement professionnel dans les secteurs des arts, du sport, du patrimoine et du tourisme. Enfin, nous travaillons ensemble à créer de nouvelles occasions et à assurer la prestation de services et d'expériences de grande qualité aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois.

Organigramme des échelons supérieurs



À compter du 31 mars 2025

VUE D'ENSEMBLE DES DIVISIONS

Parcs

Les parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick offrent des destinations naturelles et culturelles inclusives et protégées qui sont une source de bien-être, de joie et d'information pour tous.

Les parcs provinciaux jouent un rôle important dans les collectivités en offrant des espaces de plein air pour le sport, les loisirs et le bien-être. Ils accueillent plus de 9 100 élèves chaque année grâce à des programmes éducatifs et contribuent de façon importante au secteur touristique ainsi qu'à la croissance de l'économie régionale.

Les parcs emploient plus de 500 personnes pendant la haute saison et comptent trois parcs qui demeurent ouverts toute l'année.

Immobilisations

Le Ministère gère un solide portefeuille d'immobilisations et d'infrastructures, supervisant plus de 1 300 bâtiments, 1 200 emplacements de camping, 81 établissements d'hébergement (chalets, cabanes, hôtel), 250 km de routes non gérées par le ministère des Transports et de l'Infrastructure, ainsi que des milliers de kilomètres de sentiers.

Parcs provinciaux

En vertu de la *Loi sur les parcs*, le Ministère administre et gère 25 parcs provinciaux ainsi qu'une réserve de la Couronne. Les parcs provinciaux accueillent plus d'un million de personnes chaque année et génèrent plus de 12 millions de dollars de revenus. La direction des Parcs gère un large éventail d'exploitations, notamment des marinas, des rampes de mise à l'eau, des plages, un centre d'entretien des pistes pour motoneiges, des stations-service, une pente de ski, un parc pour vélo de montagne, des terrains de golf, des terrains de camping, des commerces ainsi que des dizaines de concessions. Les parcs provinciaux accueillent également des événements internationaux, dont le tournoi de golf Omnium Explore NB du PGA au parc Mactaquac et l'Adrenaline Mountain Bike Festival de Crankworx au parc-vélo Sugarloaf.

Tourisme

La Division du tourisme est responsable de la croissance et du maintien d'une industrie touristique dynamique, inclusive et concurrentielle en faisant la promotion de la province, en créant des expériences exceptionnelles pour les touristes et en soutenant les collectivités, ainsi que les partenaires de l'industrie.

Avec plus de 8 millions de personnes qui visitent la province chaque année, le secteur du tourisme au Nouveau-Brunswick génère annuellement 2,5 milliards de dollars en dépenses des visiteurs et visiteuses.

La Division joue un rôle clé dans la commercialisation de la province comme destination touristique en dirigeant la promotion de la marque, les campagnes publicitaires, les relations avec l'industrie du tourisme et les partenariats stratégiques, à l'échelle nationale et internationale. Elle soutient

également la création de produits en repérant et en finançant de nouvelles expériences touristiques ou des expériences rehaussées, ainsi que des festivals et des événements.

Développement du tourisme

La direction du Développement du tourisme offre la vision et le leadership nécessaires pour faire croître le secteur touristique du Nouveau-Brunswick et enrichir l'expérience des visiteurs et visiteuses. En soutenant les entrepreneurs touristiques, les petites entreprises, les régions, les organismes à but non lucratif et les collectivités, la Direction contribue à créer des expériences sûres, prêtes pour le marché et fondées sur la recherche qui démarquent notre province.

La Direction se concentre sur le soutien à la croissance de l'industrie, la valorisation des nouvelles tendances touristiques, le renforcement des capacités et la participation communautaire. Elle collabore également avec les ministères et les parties prenantes de l'industrie pour créer et gérer de façon durable un réseau provincial de sentiers en offrant des fonds pour la construction et l'entretien de sentiers motorisés et non motorisés partout au Nouveau-Brunswick.

Festivals et événements

La direction des Festivals et des événements stimule la fréquentation en favorisant la croissance des festivals et des événements du Nouveau-Brunswick dans quatre grandes catégories : les festivals, les grands événements, les événements d'affaires et le tourisme sportif.

Cet effort combine l'aide financière, le soutien des exploitants et exploitantes et des initiatives de marketing qui font de la province une option de premier plan pour l'organisation d'événements.

Marketing stratégique

La direction du Marketing stratégique utilise des solutions novatrices, intégrées et axées sur la technologie pour communiquer avec les touristes ciblés. Elle transmet de l'information aux visiteuses et visiteurs potentiels par divers moyens et canaux, notamment des campagnes publicitaires, ses canaux médiatiques et la gestion de la marque de destination.

Commerce, ventes et médias

Cette Direction stimule la fréquentation, la notoriété et les séjours avec nuitée au Nouveau-Brunswick pour les touristes en provenance de marchés éloignés en cultivant des relations avec des entreprises clés du secteur du voyage et en collaborant avec les médias spécialisés en tourisme. Elle incite les journalistes à raconter des histoires captivantes sur la province, ce qui accroît sa visibilité sur des marchés concurrentiels.

En outre, nous collaborons avec les compagnies aériennes, VIA Rail Canada et le secteur des croisières pour accroître la notoriété et maintenir les programmes assurant un accès au Nouveau-Brunswick. Les partenariats stratégiques, à l'échelle nationale comme à l'échelle panatlantique, permettent à la Direction de maximiser son rayonnement en mettant les ressources en commun.

Sport et loisirs

La direction du Sport et des loisirs offre un leadership stratégique et un soutien permettant de renforcer le système de sports et de loisirs, ce qui crée davantage d'occasions qui améliorent la vie active afin d'accroître le mieux-être des Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises.

Le sport, les loisirs et l'activité physique favorisent des populations en meilleure santé, plus solidaires et florissantes. Ces activités contribuent au bien-être physique et mental, ainsi qu'au développement social et économique et renforcent les liens communautaires. Les modes de vie actifs réduisent les coûts des soins de santé, rehaussent l'inclusion et permettent de développer des compétences essentielles, comme le leadership, le travail d'équipe et la résilience.

La Direction se concentre sur :

- la collaboration avec des organismes de sport et de loisirs, ainsi qu'avec des partenaires locaux afin d'améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickoises et des Néo-Brunswickois;
- la prestation de conseils d'experts et de connaissances sectorielles et la mise sur pied de réseaux provinciaux et nationaux pour aider les partenaires à faire face aux défis et à accéder à des ressources précieuses;
- le soutien des jeunes et des populations en quête d'équité en éliminant les obstacles financiers et en promouvant les pratiques exemplaires favorisant des milieux inclusifs, accueillants et sécuritaires;
- la recherche de façons de mettre les ressources collectives en commun afin d'initier un plus grand nombre de personnes aux bienfaits du sport et des loisirs, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté, la sécurité ainsi que le bien-être mental et physique.

Arts et culture

La Division des arts et de la culture assure un rôle de leadership dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes, des politiques et des stratégies du gouvernement qui soutiennent les secteurs des arts et de la culture du Nouveau-Brunswick, notamment :

- les arts visuels et les métiers d'art;
- les arts littéraires et l'édition;
- l'enregistrement musical et sonore;
- les arts de la scène, le théâtre et la danse;
- les films, la télévision et les nouveaux médias.

La Division reconnaît le rôle essentiel des arts en tant que moteurs économiques et sociaux. Elle appuie le secteur culturel en favorisant le développement culturel communautaire et en améliorant le statut professionnel et la viabilité des artistes, des organismes et des carrières artistiques.

Grâce à des programmes ciblés, à la collectionArtNB et à la collaboration avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (artsnb), la Division renforce la communauté artistique. Elle crée également des occasions pour les initiatives et les personnes au cœur de l'identité culturelle du Nouveau-Brunswick afin de veiller à ce que les arts continuent d'enrichir les collectivités et de contribuer à la vitalité culturelle et économique.

Patrimoine et musées

La Division du patrimoine et des musées favorise la conservation, le rayonnement et la connaissance des ressources du patrimoine humain et naturel du Nouveau-Brunswick pour les générations actuelles et futures. Elle appuie tous les ordres de gouvernement, les Premières Nations, l'industrie et les particuliers sur les pratiques exemplaires pour conserver et gérer les ressources patrimoniales et archéologiques.

La Division est composée de deux directions : Archéologie et patrimoine et le Village historique acadien.

Archéologie et patrimoine

La direction de l'Archéologie et du patrimoine, avec ses deux sections, les services de réglementation et du patrimoine, joue un rôle central dans la conservation, la gestion et le développement promotionnel de l'archéologie et du patrimoine du Nouveau-Brunswick.

La Section de la réglementation exécute la *Loi sur la conservation du patrimoine* en assurant la surveillance et la mise en application par rapport aux travaux archéologiques, au patrimoine bâti et aux travaux paléontologiques au Nouveau-Brunswick.

La Section des services patrimoniaux fournit de l'aide financière, des services de planification pour la conservation du patrimoine et un encadrement aux communautés muséales et patrimoniales de la province.

Village historique acadien

Le Village historique acadien préserve et met en valeur le patrimoine matériel et immatériel des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick de 1770 à 1950. Son double mandat consiste à servir à la fois la population du Nouveau-Brunswick et les visiteurs et visiteuses.

Services ministériels

La Division des services ministériels offre des services axés sur la clientèle pour favoriser et améliorer les programmes, les priorités et le rendement du Ministère. Elle est composée de trois directions : La direction des Ressources humaines, la direction des Services financiers, de la gestion de l'information et de la technologie et la direction des Politiques et des initiatives stratégiques.

Ressources humaines

Cette Direction offre du soutien et des conseils spécialisés dans des domaines comme la planification de la main-d'œuvre, les relations de travail et avec le personnel, le recrutement, la classification, la santé en milieu de travail et le respect des obligations liées aux langues officielles.

Initiatives et politiques stratégiques

La Direction fournit des conseils d'expert sur l'élaboration de stratégies, les politiques et la législation, la coordination avec l'Assemblée législative, le traitement des demandes d'accès à l'information, la gestion du site Web ministériel, ainsi que la gestion des organismes, conseils et commissions (OCC) du ministère.

Services financiers

La Direction supervise des programmes et des processus dans les secteurs de la gestion financière, de l'approvisionnement stratégique, de la gestion et des technologies de l'information, de la gestion des documents et de la gestion des bureaux.

INFORMATION FINANCIÈRE

Tableau 1 : Rapport sur l'état des dépenses au compte ordinaires, par composante de programme

Exercice financier se terminant le 31 mars 2025 (en milliers de dollars)

Programme ordinaire	Budget	Chiffres réels	Écart (en moins) / en plus
Administration	3 918,7	3 694,4	(224,3)
Parcs provinciaux			
Programmation et planification des parcs	2 070,6	1 874,8	(195,8)
Opérations des parcs	17 522,3	16 686,8	(835,5)
Sport et loisirs	7 126,4	7 153,0	26,6
Culture, Archéologie, Patrimoine			
Arts et culture	14 266,7	14 503,0	236,3
Archéologie et patrimoine	16 414,0	16 348,5	(65,5)
Tourisme			
Marketing de destinations	12 258,6	12 861,0	602,4
Développement du tourisme	2 686,8	2 775,0	88,2
Ventes et partenariats commerciaux	2 567,8	2 629,1	61,3
Festivals et événements	2 692,2	2 348,5	(343,7)
Total des dépenses au compte ordinaire	82 527,1	82 558,0	30,9

Tableau 2 : Rapport sur l'état des dépenses des comptes à but spécial, par programme

Exercice financier se terminant le 31 mars 2025 (en milliers de dollars)

	Entretien de la plage Parlee	Fonds en fiducie du Vicomte Bennett	Fonds en fiducie pour l'avancement des arts	Fonds en fiducie pour l'avancement des sports	Allez-y NB !
Solde d'ouverture	378,8	75,1	6,7	6,3	117,5
Recettes					
Budget	79,0	10,0	3 130,0	2 000,0	394,0
Chiffres réels	120,1	8,6	3 133,0	2 017,9	400,5
Écart (en moins) / en plus	41,1	(1,4)	3,0	17,9	6,5
Dépenses					
Budget	60,0	10,0	3 130,0	2 000,0	394,0
Chiffres réels	92,1	-	3 130,0	2 000,0	430,0

Écart (en moins) / en plus	32,1	(10,0)	-	-	36,0
Solde de fermeture	406,8	83,7	9,7	24,2	88,0

Tableau 3 : Rapport sur l'état des dépenses des organismes de service spécial, par programme
Exercice financier se terminant le 31 mars 2025 (en milliers de dollars)

	Budget	Chiffres réels	Écart (en moins) / en plus
Solde d'ouverture	3 991,6	4 329,8	-
Recettes			
Terrain de golf de Mactaquac	1 531,0	1 584,6	53,6
Rochers Hopewell	5 453,0	5 362,0	(91,0)
Pavillon du Sugarloaf	475,0	669,9	194,9
Terrain de camping de la Plage Parlee	991,0	824,3	(166,7)
Autres parcs provinciaux	836,0	658,7	(177,3)
Dépense			
Terrain de golf de Mactaquac	1 647,0	2 730,2	1 083,2
Rochers Hopewell	4 992,0	5 057,3	65,3
Pavillon du parc Sugarloaf	437,0	456,2	19,2
Terrain de camping de la Plage Parlee	390,0	416,6	26,6
Autres parcs provinciaux	1 056,0	357,8	(698,2)
Solde de fermeture	4 755,6	4 411,2	(344,4)

Tableau 4 : Rapport sur l'état des dépenses en immobilisations
Exercice financier se terminant le 31 mars 2025 (en milliers de dollars)

	Budget	Chiffre réel	Écart (en moins) / en plus
Dépenses en immobilisations	20 039,0	18 079,8	(1 959,2)

Tableau 5 : Rapport sur l'état des recettes au compte ordinaire, par source

Exercice financier se terminant le 31 mars 2025 (en milliers de dollars)

	Budget	Chiffres réels	Écart (en moins) / en plus
Retour sur investissement	1,0	0,0	(1,0)
Vente de biens et de services	6 872,0	6 476,3	(395,7)
Subventions conditionnelles	875,0	1 125,0	250,0
Divers	4,0	173,2	169,2
Total des recettes au compte ordinaire	7 752,0	7 774,5	22,5

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Voici un résumé des activités de dotation du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour l'exercice 2024-2025 :

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOYÉS	2024	2023
Permanents	175	168
Temporaires	71	71
Total	246	239

Le Ministère a annoncé 93 concours, dont 90 concours publics (externes) et concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué les nominations suivantes en recourant à d'autres processus que les concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : •un degré élevé d'expertise et de formation; •un degré élevé de compétences techniques; •une reconnaissance à titre d'expert du domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes en situation de handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès aux possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)a)	0

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Programme à l'intention des employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)b)	1
Mutation latérale	Le processus de mutation du GNB facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régions régionales de la santé) de la fonction publique	16(1) ou 16(1)c)	1
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	7
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les stagiaires d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes coopératifs ou les apprentis peuvent être nommés à un poste de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, l'administrateur général du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune plainte alléguant du favoritisme, et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

RÉSUMÉ DES PROJETS DE LOI ET DES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

N° DU PROJET DE LOI	TITRE DU PROJET DE LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS
Aucun			

TITRE DU RÈGLEMENT	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS
Règlement du Nouveau-Brunswick 85-104 pris en vertu de la <i>Loi sur les parcs</i>	1 ^{er} avril 2025	- Établissement d'un barème de droits de cinq ans pour les droits d'entrée aux marinas, au parc provincial des rochers Hopewell et au Village historique acadien. - Rajustement des frais pour la location de chalets au mont Carleton. - Remplacement du droit d'entrée individuelle par un droit d'entrée par véhicule au parc provincial du sentier Fundy. - Remplacement des laissez-passer saisonniers des parcs provinciaux par un laissez-passer pour tous les parcs donnant accès à tous les parcs provinciaux qui exigent des droits d'entrée de véhicule, aux rochers Hopewell et au Village historique acadien. - Application d'une réduction de 25 % sur les droits d'entrée journaliers et les laissez-passer saisonniers pour les résidents et résidentes du Nouveau-Brunswick dans tous les parcs provinciaux exploités par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.
Règlement du Nouveau-Brunswick 2014-131 pris en vertu de la <i>Loi sur les sports de combat</i>	19 septembre 2024	Modification des règlements afin d'améliorer la sécurité et de réduire le fardeau logistique et financier pour les athlètes de plus de 40 ans.

Les lois dont l'exécution relevait du Ministère en 2024-2025 se trouvent à l'adresse suivante :

<https://lois.gnb.ca/fr/parcatergorie/cs?categoryId=departmentId&itemId=tourism>

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

Introduction

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a continué de respecter ses obligations en vertu de la [Loi sur les langues officielles](#). Tout au long de l'année, le Ministère a collaboré avec le Secrétariat aux langues officielles pour rédiger le Plan d'action ministériel de 2024-2025 afin d'appuyer chacun des quatre objectifs.

Objectif stratégique n°1

S'assurer que la population a accès à un service de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

Le Ministère rappelle plusieurs fois par année à l'ensemble des employés leur responsabilité de toujours faire une offre active de service (par téléphone, en personne, par voie d'affichage, par correspondance et par voie électronique) au public dans les deux langues officielles à tous les emplacements.

Le Ministère effectue des vérifications au hasard pour s'assurer que l'offre active de service est faite dans les deux langues officielles au téléphone et s'assure que des mesures correctives sont en place au besoin.

Le Ministère a soutenu huit employés qui ont reçu de la formation en langue seconde afin d'assurer la capacité d'offrir des services de qualité au public dans les deux langues officielles. Des initiatives de formation linguistique active sont en place pour aider les employés à perfectionner leurs compétences de communication bilingue en mettant l'accent sur la compréhension des aspects techniques et culturels liés à leurs fonctions.

Objectif stratégique n°2

Les employés du gouvernement provincial peuvent travailler et poursuivre une carrière dans la langue officielle de leur choix :

Dans le cadre du processus d'accueil et d'intégration, les nouveaux employés reçoivent la trousse sur les langues officielles et doivent compléter les modules sur les langues officielles au cours de leur première semaine d'emploi.

Le Ministère favorise l'utilisation des deux langues officielles au moyen d'activités mensuelles permettant aux membres du personnel de s'exercer à parler leur première ou deuxième langue officielle dans un forum.

Le Ministère a continué d'encourager l'utilisation des deux langues officielles durant les petites réunions, de promouvoir les présentations bilingues et d'offrir des services d'interprétation simultanée durant les grandes réunions.

Les communications, la correspondance et les interactions avec les employés, y compris les évaluations de rendement, sont effectuées dans la langue officielle de leur choix. Le Ministère aide

aussi les gestionnaires qui ne sont pas en mesure de réaliser les évaluations de rendement dans la langue officielle préférée de la personne évaluée.

Objectif stratégique n° 3

Les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois comprennent les avantages socioéconomiques du bilinguisme grâce à l'amélioration de la communication et de son efficacité, ainsi qu'à un meilleur soutien :

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture élabore une nouvelle stratégie touristique et a mené un sondage en ligne auprès de la population du Nouveau-Brunswick, de même que des séances en personne avec les parties prenantes de l'industrie pour recueillir des renseignements précieux pour éclairer cette stratégie globale. Toutes les consultations publiques et les documents connexes ont été offerts dans les deux langues officielles.

Toutes les activités du programme Apprendre à camper sont offertes dans les deux langues officielles pour rejoindre des communautés de tout le Nouveau-Brunswick et faire la promotion des avantages sociaux et économiques de la participation aux activités de plein air.

Objectif stratégique n° 4

Des mesures positives sont mises en œuvre pour promouvoir l'épanouissement des deux communautés linguistiques officielles :

Le Ministère a participé à de multiples salons de l'emploi à des établissements postsecondaires anglophones et francophones de la province pour attirer des candidats et des candidates des deux communautés linguistiques.

Le thème de la Semaine du patrimoine de 2025 était « Célébrons les langues officielles du Nouveau-Brunswick ». La Semaine a permis de mettre en évidence le fait que le bilinguisme enrichit la diversité culturelle de la province, renforce son tissu social et permet aux deux communautés de s'épanouir partout au Nouveau-Brunswick.

Parcs NB a organisé des occasions de perfectionnement professionnel bilingues pour les secteurs de l'éducation anglophone et francophone au parc provincial Mont-Carleton au printemps et au parc provincial Mactaquac en hiver. Plus de 100 éducateurs et éducatrices ont participé à ces activités et ont échangé des pratiques exemplaires pour intégrer l'apprentissage en plein air au programme scolaire et le soutenir en toutes saisons.

Parcs NB a également participé à des journées de carrières en anglais et en français dans des écoles secondaires de la province pour présenter les possibilités en éducation en plein air et son approche pour lutter contre les changements climatiques.

Conclusion

Le Ministère continue de sensibiliser son personnel à ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a réglé une plainte liée aux langues officielles au cours de l'exercice et s'est assuré que des mesures ont été mises en place afin que l'emplacement respecte ses obligations.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

NOUVEAU Section 1 – Comprend l’exercice sur lequel porte le présent rapport et l’exercice précédent.

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n’a reçu aucune recommandation issue des rapports de 2024 ou de 2025 du vérificateur général.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
Sans objet	

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Sans objet	

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	CONSIDÉRATIONS
Sans objet	

Section 2 – Comprend les périodes de référence des troisième, quatrième et cinquième exercices.

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n’a reçu aucune recommandation issue des rapports de 2023, de 2022 ou de 2021 du vérificateur général.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS	
	TOTAL	MISES EN ŒUVRE
Sans objet		

RAPPORT CONFORMÉMENT À LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, le chef administratif prépare un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice 2024-2025.